



Date: 2023-11-06

File / dossier : 6.02.04

Edocs pdf : 7162375

**Written submission from the
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

**Mémoire du
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

Regulatory Oversight Report for
Canadian Nuclear Power Generating
Sites: 2022 and Mid-term update for
Ontario Power Generation's Pickering
Nuclear Generating Station

Rapport de surveillance réglementaire
des sites de centrales nucléaires au
Canada : 2022 et Rapport de mi-
parcours d'Ontario Power Generation
pour la centrale nucléaire de Pickering

Commission Meeting

Réunion de la Commission

December 13 and 14, 2023

13 et 14 décembre 2023

COMMENTAIRES DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

RAPPORT DE SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE DES SITES DE CENTRALES NUCLÉAIRES AU CANADA POUR 2022

W8banaki, anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, suit avec intérêt les activités de déclassement des installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, située sur le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki, et à proximité de W8linak. Dans ce contexte, W8banaki a analysé la section 3.8 portant sur les installations de Gentilly-2 du *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada pour 2022*, ci-après le rapport de 2022, soumis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Voici ainsi les commentaires et préoccupations de W8banaki relatifs à cette section.

Considérant la proximité de Gentilly-2 à W8linak et des impacts cumulatifs sur l'environnement et les droits des membres de la Nation du développement accru de la région, notamment de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIP) dans le cadre de la Stratégie québécoise du développement de la filière batterie, W8banaki tient à être mis au courant des suivis réalisés. La section 3.8.9 du rapport de 2022 indique que certaines activités entraînent toujours de faibles émissions de tritium. W8banaki demande à CCSN de considérer ces émissions dans un contexte cumulatif, c'est-à-dire avec les émissions générées par les usines à la SPIP. W8banaki aimerait également recevoir le rapport d'émission de tritium, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être nocifs à la santé humaine, afin de pouvoir informer les membres de la Nation, en particulier ceux et celles d'entre eux vivant à proximité de Gentilly-2, et que des mesures de prévention et de protection soient mises en place.

De plus, la section 3.8.12 du rapport de 2022 indique que « les résultats de l'inspection ont identifié quatre avis de non-conformités (NC) ». Bien que la réponse d'Hydro-Québec (HQ) ait été jugée acceptable par le CCSN, W8banaki demande de recevoir ces avis de NC ainsi que les réponses d'HQ à cet effet.

Finalement, Hydro-Québec a annoncé en août 2023 la possibilité de réactiver la centrale Gentilly-2. La réactivation de cette centrale pourrait avoir des impacts importants sur les droits des membres de la Nation W8banaki, et ainsi, W8banaki demande d'être impliqué et consulté en amont.

Cette incertitude concernant la remise en fonction des installations de Gentilly-2 conduit notre équipe à une grande vigilance quant aux évolutions du projet. En 2022, des inspections visuelles par les archéologues avaient révélé que l'aire d'intervention entourant Gentilly-2 était essentiellement en milieu humide.

Cette conclusion est confirmée par les sondages qui mettent au jour une épaisse couche de limon et de sable fin homogène. Certains boutons surélevés sont apparus davantage propices et furent sondés. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs livré des objets historiques dans l'horizon perturbé par les inondations.

Dans l'ensemble, l'aire d'intervention ne nous apparaît pas propice à l'occupation par les W8banakiak et leurs ancêtres. Les milieux humides de l'embouchure de la rivière Gentilly sont tout de même des endroits propices à la pêche et à la chasse. Si l'endroit a probablement été fréquenté et exploité, les occupations plus

substantielles ont dû se faire en dehors de l'aire d'étude. À ce sujet, nous avons observé une colline du côté est de la rivière Gentilly, tout juste à l'extérieur de la propriété d'Hydro-Québec et de l'aire d'intervention. La présence de pins blancs sur cette colline suggère un endroit bien drainé, à l'inverse des environs de l'aire d'étude. Ce secteur est d'ailleurs exclu des milieux humides selon les données de Canards Illimités. Ce secteur nous apparaît plus propice à l'occupation par les W8banakiak et leurs ancêtres.

Nos interventions sur l'aire d'étude révèlent les traces définitives d'une occupation historique récente. Ces traces, des vestiges de fondation, sont localisées sur un buton surélevé à l'extrême nord de l'aire d'étude. Des traces plus diffuses d'anthropisation de l'environnement sont également apparentes ailleurs dans l'aire d'étude (ancien chemin, fossé de drainage). En revanche, nous n'avons retracé aucune mention précise de ces occupations dans la documentation historique. Nous postulons que le bâtiment dont nous avons localisé la fondation ait été abandonné au moment de la construction de la centrale Gentilly-1 dans les années 1960 ou de la centrale Gentilly-2 dans les années 1970.

En somme, les endroits propices à une occupation sont restreints dans l'aire d'étude. Cette dernière est essentiellement composée de milieux humides. Cela dit, une occupation plus restreinte, saisonnière ou agricole de l'aire est probable.

À la lumière de nos recherches, nous formulons deux recommandations. D'abord, nous recommandons la réalisation d'un inventaire archéologique sur la colline située sur la rive est de la rivière Gentilly (46,396911, -72,340298), à environ 250 mètres au sud de Kchitegw (fleuve Saint-Laurent). Ce secteur nous apparaît bien drainé et en surplomb de la région environnante, donc plus propice à une occupation des W8banakiak et leurs ancêtres.

De plus, nous recommandons la réalisation d'une recherche documentaire détaillée au sujet de l'occupation historique de l'aire d'étude jusqu'à la construction des centrales Gentilly-1 et Gentilly-2. Les interventions sur le terrain indiquent que le secteur a été occupé, bien que nous n'ayons trouvé aucune référence à cette occupation. Les inspections visuelles sur le terrain révèlent que l'aire d'intervention est essentiellement un milieu humide. Il nous était impossible, en 2022, d'accéder au buton principal et à ses abords, ceux-ci étant situés sur des propriétés privées du côté est de la rivière Gentilly.

Si la probabilité que le site de Gentilly-2 détienne du patrimoine archéologique des Premières Nations nous apparaît faible compte-tenu le caractère extrêmement perturbé du secteur, les inquiétudes liées à la remise en fonction d'une centrale qui devait, selon HydroQuébec, achever cette année sa période de dormance pour commencer la phase de démantèlement des installations demeurent présentes quant aux impacts appréhendés sur la santé des populations avoisinantes, dont les membres de la Nation, particulièrement ceux établis à Wôlinak, font partie, surtout dans le contexte où le développement industriel massif des abords du secteur occasionne déjà un certain lot d'impacts. Nous recommandons à la CCSN d'enjoindre HydroQuébec à faire preuve de la plus grande transparence avec la Nation W8banaki quant aux évolutions du projet, et ce le plus en amont possible de l'annonce de toute décision officielle.

Pour conclure, W8banaki demande à CCSN une lettre de rétroaction, afin d'assurer un suivi des éléments abordés dans la présente lettre.

--

La Nation Wôbanaki est composée de deux communautés, Odanak et Wôlinak, qui regroupent plus de 3000 membres et qui sont situées respectivement aux embouchures d'Alsigntegw et de Wôlinaktegw (rivières Saint-François et Bécancour), à proximité du fleuve Saint-Laurent. Le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a le mandat de représenter les Premières Nations d'Odanak et de Wôlinak en matière de consultations territoriales.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Geneviève Campbell, coordonnatrice aux consultations territoriales, au gcampbell@gcnwa.com.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Denys Bernard
Directeur général
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki